

# Communiqué de presse

*Pour diffusion immédiate*

**Chantal Soucy**

**Députée de Saint-Hyacinthe**

2685, boulevard Casavant Ouest, Bureau 215  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

## **Bilan de la session parlementaire d'automne**

SAINT-HYACINTHE, le 17 décembre 2019 — Chantal Soucy dresse un bilan positif de la dernière session parlementaire qui a particulièrement été profitable pour la région.

À titre de **députée de Saint-Hyacinthe**, elle s'est assurée de contribuer à faire avancer plusieurs importants dossiers dans la MRC des Maskoutains. Après un été occupé qui a été marqué par une contribution du gouvernement du Québec pour relocaliser temporairement et reconstruire le Palais de justice de Saint-Hyacinthe, les actions posées ont été nombreuses.

En septembre, le gouvernement a annoncé que Saint-Hyacinthe profitera de près de 38 millions de dollars pour rénover les écoles de la région. Cela s'ajoute au montant de 16 millions de dollars accordé au printemps dernier pour l'agrandissement et la construction d'établissements scolaires sur le territoire de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe.

Chantal Soucy a procédé à la pelletée de terre officielle lançant les travaux qui sont réalisés à l'Hôpital Honoré-Mercier. L'agrandissement de plus de 6500 m<sup>2</sup> permettra de moderniser les lieux et de rendre l'établissement plus fonctionnel.

En ce qui a trait à l'aide aux nouveaux arrivants, la région compte désormais sur un tout nouveau point de service du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration à Saint-Hyacinthe. Celui-ci a pour objectif d'aider les immigrants à s'intégrer plus facilement à notre région. Ils profiteront d'un accompagnement personnalisé.

Sur le plan financier, la dernière mise à jour économique a souri aux Maskoutains. Pour les familles de la circonscription de Saint-Hyacinthe, une somme de 779 \$ en moyenne sera disponible pour chaque foyer grâce à l'Allocation famille bonifiée dès janvier 2020. Les familles bénéficieront aussi de l'abolition de la contribution additionnelle dans les services de garde subventionnés avec un retour au tarif réduit unique dès cette année. Cette mesure permettra une économie moyenne annuelle de 1 110 \$ par famille.

# Communiqué de presse

À noter que, dès le printemps prochain, les utilisateurs de stationnement des établissements de santé de la région comme l'Hôpital Honoré-Mercier, l'Hôtel-Dieu et le CLSC des Maskoutains pourront bénéficier d'une réduction des coûts.

En environnement, l'équipe de Chantal Soucy a participé à la marche du climat cet automne, en plus de supporter deux projets importants. À cet effet, la députée a annoncé une aide financière de 320 000 \$ destinée à deux projets agroenvironnementaux pour améliorer la qualité de l'eau ainsi que la biodiversité des rivières de la région.

En octobre dernier, la députée de Saint-Hyacinthe a également planté une centaine d'arbres avec les élèves de l'école primaire Henri-Bachand de Saint-Liboire. Elle en plantera plus de 200 autres dans quelques mois pour compenser tous les gaz à effet de serre qu'elle émet avec son équipe annuellement.

Chantal Soucy se réjouit que le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie dispose désormais de 160 000 \$ pour le projet Symbiose alimentaire Montérégie. Celui-ci aidera des entreprises de la région dans leur transition vers l'économie circulaire, en favorisant des partenariats pour une utilisation plus efficiente de nos ressources.

À leur grande satisfaction, quatre organismes maskoutains de défense des droits (le Collectif d'action populaire Richelieu-Yamaska, le Regroupement maskoutain des utilisateurs de transport adapté, le Mouvement Action Chômage et un autre) ont vu leur financement augmenter considérablement.

L'Halloween et le Noël de la députée, qui ont été d'une popularité sans précédent, figurent parmi les activités marquantes qui ont une fois de plus été organisées lors des derniers mois.

Au salon bleu de l'Assemblée nationale, Chantal Soucy a fait plusieurs déclarations de député pour souligner l'implication citoyenne dans la grande région de Saint-Hyacinthe : le 140<sup>e</sup> anniversaire de l'Orchestre philharmonique de Saint-Hyacinthe, le dévouement de madame Annick Daviau au sein de l'organisme Sclérose en plaques Saint-Hyacinthe-Acton, la fin du festival de maïs de Saint-Damase et les efforts de conservation du patrimoine religieux de la Ville de Saint-Hyacinthe.

## **Au cœur de la vie démocratique du Québec**

En tant que **vice-présidente de l'Assemblée nationale**, Chantal Soucy a continué de veiller au bon fonctionnement de l'institution parlementaire. Lors de la session d'automne, elle a présidé près de 100 heures de travaux parlementaires. Elle a notamment présidé plusieurs séances parlementaires où il était question de lois qui ont été adoptées.

En plus de présider des travaux parlementaires en chambre, Chantal Soucy a représenté l'Assemblée nationale à l'extérieur du Québec. Elle a participé à la conférence parlementaire du Commonwealth à Victoria, en Colombie-Britannique. Cette conférence a réuni plus de 600 parlementaires et employés de 175 parlements et assemblées législatives du Commonwealth. Elle a livré une importante allocation sur l'importance de la transparence en milieu parlementaire et l'accessibilité de ce dernier. Elle a souligné les

## Communiqué de presse

bonnes pratiques qui se font ailleurs dans le monde et elle a présenté ce qui se fait actuellement à l'Assemblée nationale du Québec.

À titre de **présidente du Cercle des femmes parlementaires du Québec**, elle a organisé diverses activités de formation pour ses collègues féminines de l'Assemblée nationale afin de les munir de meilleurs outils dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires.

Également, le Cercle des femmes parlementaires et le Secrétariat à la condition féminine ont eu l'honneur et le privilège de convier l'ensemble des élues à un panel de discussion le 20 novembre dernier sur le thème de l'hostilité en ligne visant les femmes. Lors de cette soirée, trois expertes en la matière sont venues discuter avec les élues pour mieux comprendre le phénomène de la cyberintimidation.

Madame Soucy, accompagné d'une représentante de chacun des partis représentés à l'Assemblée nationale du Québec, a eu l'audace de présenter une motion émouvante pour reconnaître l'importance de la lutte contre la cyberintimidation envers les femmes. Cette motion, qui a été adoptée en chambre, rappelle à l'ensemble des parlementaires qu'ils ont tous un rôle à jouer dans la lutte contre la cyberintimidation. Madame Soucy a notamment mentionné lors de son allocution que « nous pouvons toujours choisir le respect et donner le ton à des échanges où les opinions peuvent diverger sans toutefois tomber dans l'intimidation. » La motion s'est inscrite dans le cadre de la campagne de sensibilisation « 12 jours d'action contre la violence envers les femmes » que le Québec mène depuis plusieurs années.

Cette motion présentée par Madame Soucy et le Cercle des femmes parlementaires a eu d'importantes retombées et une vaste couverture médiatique, notamment dans une chronique du Soleil de Jean-Marc Salvet. Chantal Soucy et trois autres membres du comité restreint du Cercle des femmes parlementaires ont participé à une longue discussion sur la cyberintimidation à l'émission de radio Pénélope sur les ondes d'Ici Radio-Canada Première.

### **Citation**

« Je suis satisfaite de voir que plusieurs projets ont avancé lors des derniers mois, signale Chantal Soucy. Je suis particulièrement fière de voir les projets en matière d'éducation et de santé se concrétiser. Nous avons été en mesure de récolter le fruit de nos efforts, après plusieurs mois à nous démenner pour faire avancer les choses. La région en avait grandement besoin ! Je peux vous assurer que je vais tout faire pour continuer de faire une différence dans la région, et ce, avec l'aide de chacun des membres de mon équipe. »

# Communiqué de presse



Photo de presse : Chantal Soucy

## Communiqué de presse



Madame Chantal Soucy lors de la conférence parlementaire du Commonwealth à Victoria, Colombie-Britannique.

Pour visionner la motion « Reconnaître l'importance de la lutte contre la cyberintimidation envers les femmes » du 27 novembre 2019 :  
<https://www.youtube.com/watch?v=MCT62TbMDyI>

Pour lire l'article de monsieur Jean-Marc Salvet : <https://www.lesoleil.com/chroniques/jean-marc-salvet/quatre-deputees-contre-limbecillite-5d5bc9fe2b6896ac265beec89cd85d5e>

Pour écouter l'émission de Pénélope McQuade concernant la motion : <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/penelope/segments/entrevue/144716/haine-violence-ligne-femmes-politiques-deputees-quebec>

-30-

Madame Geneviève Lemay, Conseillère politique - directrice  
Bureau de circonscription de la députée, Chantal Soucy  
genevieve.lemay@assnat.qc.ca  
450 773-0550